

Objectifs

Compenser le handicap
Rendre accessible la formation
Accompagner vers la réussite et
l'avenir professionnel

Par qui ?

- 3 enseignants spécialisés coordonnateurs du dispositif
- 3 AESH collectives présentes en classes.

Comment ?

- Une coordination de l'ensemble des partenaires de la formation depuis le dispositif ULIS
- Une scolarisation complète au sein de la formation et des temps d'accompagnements au sein du dispositif si besoin
- Obtention du CAP ou attestation de compétences professionnelles

Les partenaires extérieurs



Rôle du dispositif

Accompagner la
formation professionnelle
des élèves en situation de
handicap

Nous rencontrer

Adresse : 7 Allée Fernand Léger, 95100 Argenteuil

Téléphone : 01 39 98 43 43

Courriel : 0951811c@ac-versailles.fr

Demandes de stage: benedicte.weisz@flargenteuil.com



LYCÉE POLYVALENT FERNAND & NADIA LÉGER
LYCÉE DES MÉTIERS DU SOCIAL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES
Argenteuil



Unité
Localisée pour l'
Inclusion
Scolaire

Troubles des
Fonctions
Cognitives

Les modalités d'affectation dans le dispositif ULIS lycée

Durant l'année de 3e, la famille dépose le dossier de demande de suivi en dispositif ULIS à la MDPH



Après commission, la famille reçoit une notification ULIS de la MDPH



Le lycée reçoit l'affectation de l'élève dans le dispositif ULIS émise par l'IEN ASH *



Le coordonnateur du dispositif ULIS organise le suivi et propose un projet pédagogique individuel

* Seule la décision de l'IEN ASH détermine l'entrée dans le dispositif ULIS du lycée.

Les CAP proposés

En 2 ans ou 3 ans (cas particuliers)

CAP Métiers de la Coiffure



- Habileté
- Sens de l'esthétique
- Qualités relationnelles

CAP Production et service en restaurations (PSR) (rapide, collective, cafétéria)



- Polyvalence
- Sens du service
- Respect des règles d'hygiènes
- Résistance physique

CAP Accompagnant éducatif petite enfance (AEPE)



- Sens des responsabilités
- Travail en équipe
- Bienveillance, patience, empathie

Fin de CAP

